



L'ensemble des services de la Ville a travaillé pour permettre aux petits et aux grands de vivre une belle rentrée. De nombreuses activités ou manifestations ont été prévues. Cependant compte-tenu de la situation sanitaire, il se peut que certaines soient ajournées.

● Nous vous conseillons de consulter très régulièrement le site de la Ville : www.rungis.fr où les informations seront mises à jour.

Merci de votre compréhension.

ÉDUCATION

Si l'on sait que la rentrée des classes aura bien lieu le **mardi 1^{er} septembre**, il est encore difficile de préciser - en raison de l'évolution de la pandémie due à la Covid 19 - les horaires, selon les écoles et la classe des enfants. Les informations seront données par les enseignants et affichées sur les portes des écoles. Françoise Payen, adjointe au maire en charge des affaires scolaires et les équipes d'animation du Service éducation ont préparé cette rentrée scolaire très spéciale et vous informent :

● **L'écol'Ô bus** : jusqu'à nouvel ordre (Covid 19) ne pourra être mis en œuvre, afin d'éviter le brassage des enfants.

● **L'accueil des enfants en accueil périscolaire** aura lieu dès 7h30 le matin et le soir jusqu'à 19h.

● **La restauration scolaire** fonctionnera dès le jour de la rentrée.

● **Les accueils de loisirs** seront ouverts le mercredi avec quelques nouveautés :

● **Pour le mercredi**, il est maintenant possible d'inscrire son enfant en demi-journée le matin jusqu'à 13h30.

Compte tenu de l'évolution de la situation, il est recommandé de se connecter régulièrement sur le site de la Ville, onglet enfance 0/11 ans, pour avoir les dernières informations.

VIE ASSOCIATIVE

Journée des associations

Samedi 5 septembre

- De 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30
- Espace du sport

Après cette surprenante année et les repos de l'été, c'est le moment de prendre de bonnes résolutions ! Venez rencontrer toutes les associations de notre ville et dialoguer avec leurs dirigeants, découvrir leurs activités et bien sûr vous inscrire pour l'année !

Une manifestation organisée en partenariat avec le Comité des Fêtes. Se munir de son masque, bien respecter le sens de la circulation, et se conformer aux gestes «barrière».

● **Samedi 5 septembre de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 à l'Espace du sport.**





VU-FAIT-DIT

À la demande du maire Bruno Marcillaud, nous ouvrons une nouvelle rubrique dans le Journal de la Ville de Rungis : «VU-FAIT-DIT» pour présenter, chaque mois, les actions entreprises par la nouvelle équipe municipale.

► Rencontres des agents communaux

Dès mon élection en tant que maire et l'installation officielle de mon équipe le 5 juillet dernier, j'ai tenu à rencontrer chacun des services. En me présentant ainsi aux agents, je voulais avant tout les écouter. Désormais, il nous faut travailler **ensemble**, élus et administratifs, dans le respect de nos missions respectives avec une même volonté de « Bien commun » pour le quotidien des Rungissois. Je sais pouvoir compter sur chacun et les remercie pour leur professionnalisme.

Le 8 septembre prochain, je réunirai tous les élus (opposition comprise) et le personnel communal au grand complet pour redire la visée de notre programme et fixer les échéances des premières actions.

► Élection à la vice-présidence de l'EPT

De manière concomitante à cette prise de fonction et ces différents contacts, j'ai participé aux réunions organisées au sein de la Métropole du Grand Paris et de l'EPT 12 dont Rungis fait partie. Quoique maire de la plus petite ville, j'ai signifié ma volonté de m'investir sur ce Territoire. Nous avons à plusieurs reprises dit et écrit, durant la campagne électorale, combien nous croyons en l'importance d'un travail commun, nourri des relations avec les instances dépendant de l'Etat, de la Région et du Département. Si nous voulons, comme nous l'ambitionnons faire de Rungis, la première « smart-city durable », il nous faut œuvrer avec toutes les strates politiques et administratives.

J'ai été entendu puisque j'ai été élu 16^{ème} **Vice-Président de l'EPT 12 en charge du Fret et de la Logistique**.

► Déclaration à la Presse concernant le train des primeurs Perpignan-Rungis

Patricia Korchef-Lambert, Conseillère départementale avait émis un vœu, voté à l'unanimité en séance plénière du Conseil départemental pour le maintien du train dit « des primeurs ». Avec elle, je me suis donc réjoui des annonces faites par le Premier Ministre, Jean Castex, le 27 juillet dernier sur le renouveau du fret ferroviaire et le maintien de cette ligne Perpignan-Rungis. J'ai immédiatement réagi par une déclaration à la Presse. La suspension en juillet 2019 de ce train avait entraîné une majoration significative de la circulation des poids lourds sur les axes routiers longeant Rungis, occasionnant des embouteillages d'importance aux entrées et sorties de ville. Notre volonté municipale étant la fluidité de la circulation, j'ai été particulièrement sensible aux déclarations du Premier Ministre pour qui le transport

combiné paraît un élément fort de « l'écologie de terrain » dont je suis un fervent défenseur.

Je partage avec Stéphane Layani, Président de la Semmaris la vision de l'élargissement de cette ligne Perpignan-Rungis à Barcelone-Anvers afin de rentabiliser au mieux ce mode de transport et j'ai dit que j'étais prêt à participer, en tant que Maire de Rungis et Vice-Président en charge du Fret et de la Logistique, aux différents tours de table avec les institutionnels, qui auront la charge de ce dossier.



► Concernant la Plaine de Montjean

Rungis possède un patrimoine agricole inédit : la Plaine de Montjean que nous voulons maintenir définitivement verte. Or, une première phase de construction de logements, souhaitée et signée par l'ancienne municipalité est prévue à l'horizon de 2020-2024 et personne ne pourra la stopper. Pour preuve, L'EPA-ORSA avait indiqué que les travaux devaient débiter le **5 août dernier !**

Comme précisé lors de notre campagne, nous ne pouvions absolument pas faire obstacle à ce programme de logements. En revanche pour contrer le projet de seconde tranche, j'ai rencontré **fin juillet** Thierry Febvay, le directeur général de l'EPA-ORSA et Raymond Le Deun, le Préfet du Val-de-Marne, tous deux très à l'écoute. Affaire à suivre.

► Solidarité avec le Liban

Début août, le Liban était traumatisé par le drame survenu à Beyrouth. Dès l'annonce de cette catastrophe, j'ai contacté Jérôme Hajjar, Conseiller municipal d'opposition et Président du Conseil des Libanais de France ainsi que Joseph Najjar et sa famille, propriétaires de la Maison Blanche à Rungis, pour leur exprimer ma compassion et ma solidarité ainsi que celle de l'ensemble du Conseil municipal et de la Ville de Rungis.

Avec mon équipe, nous avons aussitôt décidé de faire voter lors de la séance du Conseil municipal de septembre, une subvention exceptionnelle pour soutenir le peuple libanais.

► Canicule et gros orages

Durant la période estivale et notamment les jours de canicule, le CCAS a redoublé de vigilance envers les personnes seules, âgées ou dépendantes. Puis ce fut la série des orages avec notamment la tempête du 12 août. Dès l'annonce par la Préfecture de ces épisodes orageux, les Services de la Ville ont affiché sur tous les panneaux électroniques les mesures de sécurité à prendre et ont fermé les parcs. Dès le lendemain matin, les Services techniques étaient à pied d'œuvre pour effacer les traces des dégâts et sécuriser les lieux.

Je tiens ici à remercier tous les agents pour leur promptitude et leur dévouement.

◆ Port du masque sur la Place Louis XIII

Début août, Le Préfet a appelé l'ensemble des maires du Val-de-Marne en leur demandant les différents lieux dans lesquels ils souhaitaient rendre le masque obligatoire. Pour Rungis, alors que je lui ai suggéré plusieurs endroits et notamment la colline Cacao et la promenade du Château (qui en période estivale génèrent une affluence de promeneurs), il a retenu la place Louis XIII précisant que pour l'instant, le masque n'était pas rendu obligatoire dans les espaces verts. A compter donc du 10 août l'arrêté préfectoral s'est donc appliqué sur la place Louis XIII, et ce jusqu'à nouvel ordre. La Ville prévoit la distribution d'un kit sanitaire spécial Covid19 aux Rungissois. La première distribution aura lieu lors des journées des associations.

◆ Célébration de la Libération de Rungis

Le 24 août, en présence des élus, des Rungissois, des anciens combattants et de l'EHR, nous avons commémoré la Libération de Rungis. Un moment émouvant pour célébrer la Liberté, conquise au prix du sang. Une Liberté qui nous engage à l'action, au service du bien commun. Cette cérémonie fut l'occasion de rendre hommage à Jean-Yves Rebillard, président de l'UNC Rungis, qui nous a quittés le 8 août dernier, après un combat acharné de plus de vingt années contre la maladie.



Le maire a tenu à saluer la mémoire des héros de la libération de Rungis : Georges Vuillefroy de Silly et Ali Djermouni, morts tous deux le 24 août 1944.



Dans son discours, il a longuement insisté sur le devoir de mémoire, en s'insurgeant contre les tags révisionnistes qui avaient eu lieu durant le week-end précédent à Oradour-sur-Glane.

◆ Et aussi...

EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

◆ **J'ai rencontré les responsables du Centre horticole** et nous avons longuement échangé sur le devenir de la Plaine. Ils m'ont informé de leur besoin d'extension, afin de pouvoir fournir davantage de plantes, arbres, fleurs aux espaces verts toujours plus nombreux de la Capitale. Nous avons ensemble réactivé le dossier de la création des pistes cyclables et pédestres longeant les pépinières.

◆ **Les travaux du réseau de chaleur** ont débuté le **27 juillet dernier** dans la petite voie des Fontaines afin de desservir en premier lieu, les bâtiments recevant nos enfants : école des Sources, collège des Closeaux, restauration centrale. Il se poursuivra jusqu'au 18 septembre dans l'avenue de la République. (cf. article dans ce journal page 05)

◆ **Du nouveau pour les poubelles de la Place Louis XIII.** Avec les propriétaires du G20 nous avons élaboré une solution à l'entreposage de leurs poubelles. Pour les autres commerces, une alternative sera mise en place avec leurs bailleurs à l'initiative de la Ville : sur deux points en des locaux fermés. Ainsi les poubelles ne se verront plus.

EN MATIÈRE DE CIRCULATION AUX ENTRÉES DE VILLE

◆ Dès que le besoin s'en fera sentir et si la vie reprend son cours normal à la rentrée, des policiers municipaux seront affectés le matin et le soir aux entrées (et sorties) de ville afin d'aider à fluidifier le trafic. Deux policiers supplémentaires sont en cours de recrutement.

EN MATIÈRE SOCIALE

◆ Nous avons décidé avec Antoine Morelli, adjoint au maire en charge des affaires sociales de rétablir, lors du banquet des anniversaires des seniors, le double présent du repas ET de la carte cadeau. Nos aînés n'auront plus à choisir entre l'un ou l'autre.

EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SPORT ET DE JEUNESSE

◆ A l'heure où nous écrivons ces pages, les pouvoirs publics s'inquiètent quant à une reprise accrue de la pandémie. Nous n'avons pas encore de visibilité sur les activités de la rentrée. Avec Françoise Payen et Mohand Ould-Slimane (les adjoints), et les agents municipaux, nous nous sommes organisés afin de garantir la plus grande sécurité aux enfants et aux jeunes au sein des écoles, des accueils de loisirs et des infrastructures sportives.

EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Plusieurs cambriolages ont eu lieu à Rungis au début de l'été. En lien avec Patrick Attard, Conseiller délégué en charge de la sécurité, des transports et des commerces de proximité, nous avons aussitôt demandé à la Police municipale d'élargir leurs horaires afin d'assurer une plus grande présence la nuit, en lien avec la Brigade anti-criminalité (BAC).

EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ET DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE.

Nous nous sommes engagés durant la campagne à restaurer la confiance entre les élus et les administrés en agissant dans la plus grande transparence.

C'est pourquoi, nous voulons faire de Rungis, une smart-city, c'est à dire une ville connectée pour faire connaître et comprendre nos décisions politiques mais aussi pour répondre au mieux et au plus vite aux besoins de tous les Rungissois.

Nous allons travailler en détails la stratégie que nous voulons viser pour cette smart-city, afin d'avoir un outil le plus performant possible.

Mais dans un premier temps et pour être rapidement opérationnels nous avons privilégié une présence active de la Ville sur les réseaux sociaux.

Ainsi tous les Conseils municipaux seront désormais filmés et visibles depuis la chaîne officielle YouTube municipale que nous venons de créer avec Dalila Chaïbelaine (adjointe à la communication).

Vous pouvez d'ores et déjà vous y abonner depuis le site internet de la Ville et y retrouver les deux premiers conseils qui ont eu lieu le 5 et le 11 juillet 2020 .

<https://www.youtube.com/watch?v=in2KzoNLYBk>

La page Facebook « Ville de Rungis » permettra quant à elle, la diffusion d'informations et le recueil de vos questions et de vos besoins.



◆ Nous avons par ailleurs écrit une charte de probité des élus avec Dalila Chaïbelaine et Eladio Criado (Conseiller municipal en charge de la démocratie participative) nous tenons à privilégier dans chacun des rapports avec les administrés l'écoute, la bienveillance, l'échange.



EN MATIÈRE DE CULTURE

◆ Nous sommes heureux d'annoncer que le premier festival international dédié au répertoire pour deux pianos aura lieu dans notre ville. **Rungis Piano-Piano Festival** est son nom. Mais en raison de la Covid19, cette année, les artistes internationaux seront moins nombreux que prévus. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un événement de très belle facture organisé à l'initiative des adjoints au maire, Véronique Bastide (à la culture) et Antoine Bruno (aux finances et président de l'EPIC, Arc-En-Ciel Théâtre) avec les pianistes internationaux Ludmilla Berlinskaïa et Arthur Ancelle, tous deux Rungissois.

Vous le voyez, nous nous sommes rapidement mis au travail. Et nous continuerons à travailler avec enthousiasme pour les Rungissois. En attendant nous souhaitons à tous, une belle rentrée 2020.

Bruno MARCILLAUD
Maire de Rungis



Un réseau de chaleur à Rungis

La Ville vient d'initier d'importants travaux avec la SEMMARIS, le concessionnaire DALKIA et le Parc ICADÉ afin de s'équiper d'un réseau de chaleur.

► Comment cela fonctionne-t-il ?

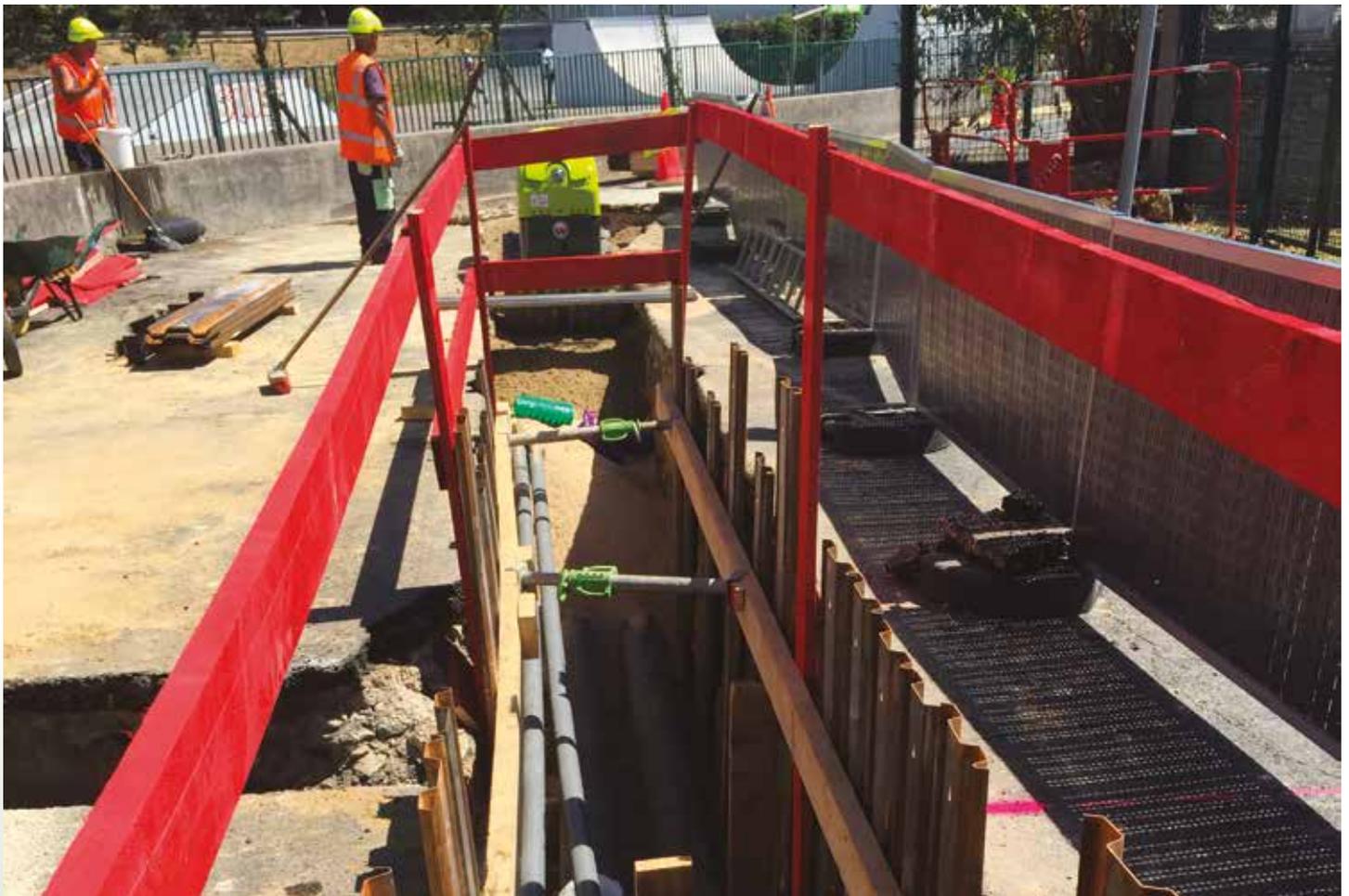
Le principe du **réseau de chaleur** est simple.

Il s'agit de récupérer la chaleur « fatale » (c'est-à-dire la chaleur générée par d'autres secteurs comme l'incinération des déchets, l'évacuation des eaux usées, certains process industriels, le fonctionnement des méga-serveurs...) et de la transporter via des conduits, sur une grande surface. Un réseau de chaleur est donc constitué d'une chaufferie de grande taille et d'un réseau de canalisations distribuant un fluide « calorporteur », généralement de l'eau, jusqu'aux radiateurs des logements desservis. Des sous-stations équipées de compteurs assurent le transfert dans les immeubles.

Concrètement, un logement chauffé par un réseau de chaleur est équipé de radiateurs alimentés par le réseau d'eau chaude de la ville, mais d'aucune chaudière. L'eau circule à une température comprise entre 60 et plus de 100 °C. Une température supérieure peut être utilisée pour certains secteurs d'activité. Les canalisations sont enterrées et isolées afin de réduire au maximum les pertes thermiques. Il s'agit d'un **mode de chauffage rentable et écologique** qui s'inscrit donc dans une démarche de **développement durable** et d'**indépendance énergétique** en permettant de réduire fortement l'utilisation des énergies fossiles.

Et à Rungis ?

- La chaleur fatale sera produite par l'incinérateur des déchets de la RIVED qui se trouve sur le territoire de la SEMMARIS, (dans le MIN).
 - La Ville de Rungis prend à sa charge la construction et l'amortissement des réseaux
 - Le concessionnaire DALKIA ayant, quant à lui, la charge de :
 - la construction et l'amortissement des sous-stations et installations non réalisées par la Ville
 - l'entretien du réseau et des sous stations
 - la gestion clientèle et service : commercialisation, facturation, exploitation technique
- En fait Rungis va récupérer l'énergie qui partait en fumée pour en faire bénéficier le plus grand nombre.



Qui pourra en bénéficier ? (cf le plan ci-dessous):

Dans un premier temps, certains bâtiments communaux seront reliés au réseau de chaleur (ligne bleue)

Mais également :

- Certains bâtiments du Parc Icade (en jaune)
- Les logements construits sur le Parc Icade (en jaune)
- Les logements construits dans le nouveau programme de la Plaine de Montjean (en bleu)
- Et à terme, les copropriétés qui le souhaiteraient et qui possèdent une chaufferie collective dès lors qu'elle se situe à proximité du réseau de chaleur (en pointillés)

À quelle date commencent les travaux ?

Ils ont débuté le 27 juillet dernier dans la petite voie des Fontaines afin de desservir en premier lieu les bâtiments recevant les enfants et les jeunes de Rungis : école des Sources, collège des Closeaux, restauration centrale. **Ils se poursuivront sur plusieurs mois en différents tronçons au sein même de la ville, occasionnant des fermetures temporaires de certaines rues et par conséquent des problèmes de circulation;** notamment, avenue de la République, artère structurante de notre commune !

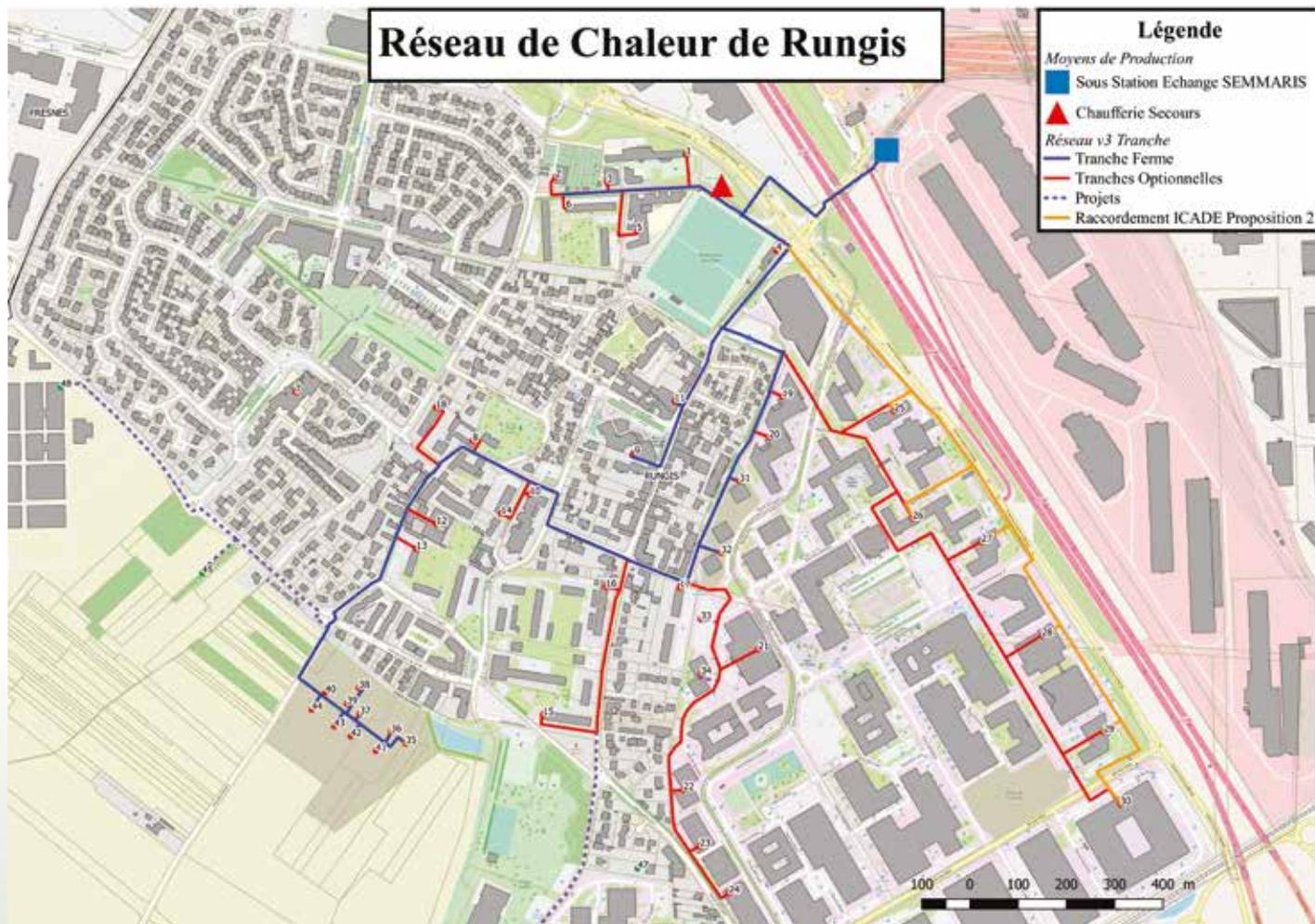
La Ville est totalement dépendante du calendrier de phasage donné par le concessionnaire, au fil des travaux.

Aussi **nous vous engageons à consulter régulièrement le site Internet** municipal où seront publiées très fréquemment les informations actualisées. Des indications seront également transmises via les panneaux électroniques, des courriers aux riverains, des articles dans le Journal.

Le maire a par ailleurs demandé à la Police municipale une présence accrue afin d'aider au mieux à la fluidité de la circulation via les déviations proposées.

Notez dès à présent les prochains tronçons impactés (à ce jour) :

- **Petite voie des Fontaines** : fermée (sauf riverains) entre la voie au Lard et l'avenue Charles Lindbergh jusqu'au 30 août.
- **Avenue de la République** : fermée du 24 août au 18 septembre.



Avantages et inconvénients

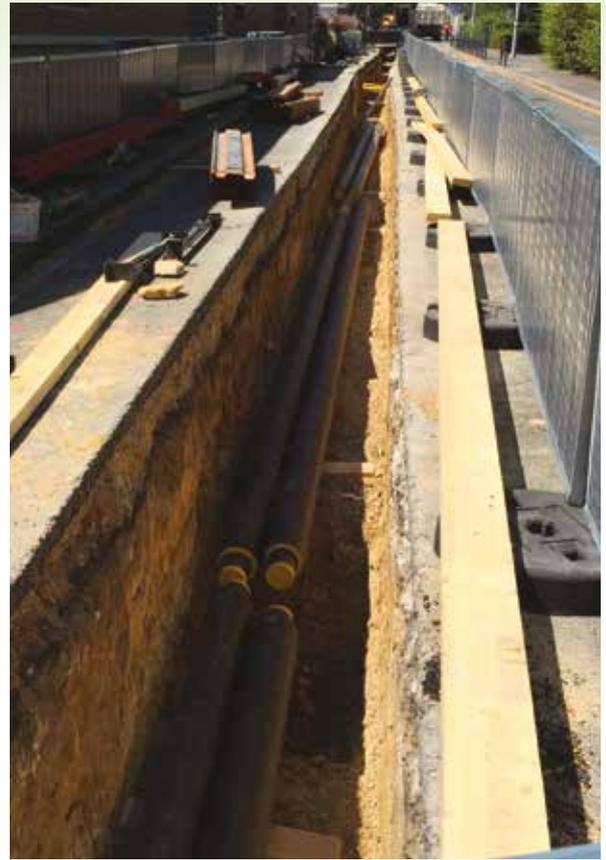
Pour l'instant, ce réseau de chaleur, ce seront essentiellement des inconvénients dus aux travaux qui auront un impact indéniable sur la circulation. Elus, agents des Services techniques et Police municipale s'investissent pour trouver les solutions les meilleures et réduire au mieux ces nuisances. Soyez certains de la **détermination de chacun pour limiter au mieux la gêne occasionnée.**

Très vite, les avantages seront multiples, en termes de performance énergétique et de protection de l'environnement. C'est une alternative particulièrement intéressante à la fois pour les collectivités et pour les usagers.

◆ **Le réseau de chaleur est sécurisé.** Il ne nécessite aucune installation et/ou stockage de combustibles dans les immeubles équipés, ne produit ni fumée, ni odeur, ni désagrément pour la santé. Les utilisateurs peuvent donc profiter de leur chauffage en toute quiétude. De plus, l'unité de chaleur fonctionne en continu et est généralement équipée d'une solution de secours : il n'y a donc aucun risque de panne.

◆ **Le réseau de chaleur est pratique et simple à utiliser.** Grâce au système de chauffage centralisé, il n'y a plus besoin de chaudière ou de cheminée : les utilisateurs n'ont plus qu'à gérer le système de distribution interne d'eau chaude sanitaire et de chauffage.

◆ **Le réseau de chaleur est rentable.** Le chauffage urbain élimine les charges d'entretien liées à l'utilisation de chaudières ; les coûts liés à l'installation et à l'exploitation du réseau sont entièrement gérés par l'opérateur. Par ailleurs, la mixité des sources d'énergies permet de proposer des combinaisons performantes, à des prix très compétitifs.



Bientôt la semaine du Développement durable

DU 16 SEPT. AU 8 OCT.



La Semaine Européenne du Développement Durable se déroulera **du 18 septembre au 8 octobre 2020**. Elle a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux du... développement durable.

La Ville de Rungis encourage tous les acteurs – citoyens, associations, collectivités, entreprises... à se rassembler pour être acteurs en la matière ; le développement durable étant une visée forte de la nouvelle municipalité.

Proposition de l'ARDEN :

un « clean up day » **19 SEPT.**

L'association rungissoise de défense de l'environnement et de la nature (**ARDEN**) propose de réitérer l'initiative de l'an dernier en s'associant au **World Clean Up Day**, mouvement lancé par l'association *Let's do it Foundation* ayant pour objectif la lutte contre la pollution à travers des nettoyages citoyens. Elle organise chaque année « une journée mondiale du nettoyage ». Tous les Rungissois de bonne volonté ont ainsi rendez-vous le **19 septembre** à 10h sous la halle de la place Louis XIII, munis de gants de nettoyage, de bottes (en fonction de la météo) et de leur masque de protection COVID. La Ville fournira pinces, sacs poubelles, gilets.

◆ **Deux propositions de collectes :** de 10h à 12h 30 ou de 14h à 16h

Création d'un observatoire de la biodiversité le long du ru

Rungissois, votez et faites voter ! Quelles sont les espèces de la faune et de la flore que l'on trouve le long du ru rungissois ? Quelles sont celles qui sont revenues ou qui ont malheureusement disparu ? Pour y répondre l'ARDEN a le projet de créer un observatoire de la biodiversité. Soutenue par les élus, l'association a répondu fin juillet, à un appel à projet lancé par la Région Ile-de-France, afin d'obtenir une subvention de 10 000 euros permettant la création de cet observatoire. Une fois le dossier validé par la Région, il participera à un « concours » parmi plusieurs autres projets. Et c'est là que tous les Rungissois doivent se mobiliser. En effet, pour être définitivement accepté nous devons être nombreux à le soutenir en votant pour lui.

Toutes les informations sur le projet, le concours, le vote et la participation des Rungissois vous seront données sur le stand de l'ARDEN, lors de la journée des associations.



Campagne de nettoyage des bacs roulants

La prochaine campagne de désinfection des bacs de pré-collecte des ordures ménagères aura lieu :

Mardi 1 ^{er} sept.	matin	Sélectif (Bourg ancien)
Mercredi 02 sept.	matin	Verre (tous secteurs)
Jeudi 03 sept.	matin	Sélectif (Antes)
Jeudi 10 sept.	soir	Ordures ménagères (Bourg ancien)
Vendredi 11 sept.	soir	Ordures ménagères (Antes)

La collecte des ordures ménagères est une compétence dévolue à l'EPT 12 dont Rungis dépend. Bruno Marcillaud, le maire, a tenu à faire remonter le souhait de son équipe municipale de doter toutes les habitations des particuliers, de bacs roulants, plus hygiéniques pour éviter les dégâts causés par les pies et les rats. L'EPT 12 s'est montré attentif à la demande et étudie sa faisabilité.



Les travaux de l'agroquartier de Montjean ont débuté



La nouvelle municipalité a clairement dit durant la campagne électorale qu'elle souhaitait garder définitivement verte la Plaine de Montjean, et qu'elle mettrait toute son énergie à faire annuler le projet d'une seconde tranche de constructions de 450 logements supplémentaires.

Malheureusement, il lui était totalement impossible de stopper la première tranche validée depuis 2016 pour des constructions prévues à l'horizon 2020-2024.

La preuve, ces travaux devaient démarrer le 5 août dernier selon un courrier de l'EPA-ORSA distribué aux riverains pour les en avertir.

En quoi consistent ces premiers travaux ?

Tout d'abord en la préparation du terrain en vue de la construction des futurs logements, le déploiement des réseaux (eau, gaz, etc.), puis la réalisation des voiries provisoires, la création des premières noues de récupération des eaux pluviales et la plantation des lisières.

● **Les horaires de chantier** : du lundi au vendredi de 8h à 19h (travaux interdits le week-end).

Ils dureront jusqu'en décembre 2020 et seront suivis en 2021 par les travaux de construction des nouveaux logements puis par ceux des voiries définitives qui se termineront fin 2023. **La Ville sera très attentive aux nuisances inhérentes au chantier et notamment aux problèmes de circulation que celui-ci pourrait engendrer.**

Renforcement des mesures de sécurité

L'été est malheureusement une période propice aux cambriolages. Et Rungis n'a pas dérogé à cette funeste règle. Aussi, dès l'annonce de ces méfaits sur des habitations ou véhicules rungissois, le Maire, Bruno Marcillaud en concertation avec Patrick Attard, Conseiller délégué en charge de la sécurité, des transports et des commerces de proximité a aussitôt demandé au chef de la Police municipale, d'élargir les plages horaires de ses agents, et notamment la nuit.

Par ailleurs la coopération avec la Brigade Anti Criminalité (la BAC) a été renforcée. Ainsi des véhicules ont pu être retrouvés et l'auteur d'un vol de voiture arrêté. Les élus expriment leur soutien et leur solidarité aux familles qui ont malheureusement été cambriolées.

Une nouvelle coordinatrice à la Maison de la Petite Enfance



Brigitte Calbrix, coordinatrice de la Maison de la Petite Enfance depuis sa création, a pris sa retraite. Les élus, les générations d'enfants qu'elle a accueillis avec ses équipes et les familles rungissoises qui lui confiaient leurs tout-petits tiennent à la remercier pour ces nombreuses années au service de la petite enfance. **Geneviève Chemin** la remplace. Infirmière puéricultrice en milieu hospitalier durant de nombreuses années, elle a ensuite occupé un poste de coordinatrice en crèche dans le 93.

Bienvenue à elle !

Pour la garde de votre tout petit, pensez « multi-accueil »

Le multi-accueil **La Prairie des Lucioles** au 1^{er} étage de la **Maison de la petite enfance**, accueille les enfants de 3 mois à 4 ans. Cinq professionnelles de la petite enfance animent ce lieu de vie qui favorise l'éveil de l'enfant et son ouverture sur le monde extérieur.

Les pré-inscriptions sont réalisées par la Coordinatrice petite enfance, Geneviève Chemin qui propose deux types d'accueil différents pour répondre au mieux aux besoins des familles, soit en accueil régulier, soit en accueil occasionnel (en crèche ou en halte-jeu). Le tarif horaire, déterminé selon le barème de la CAF en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge, est identique pour les deux types d'accueil.



Horaires : de 8h30 à 17h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis,

Fermeture : le mercredi, une semaine à chaque période de vacances scolaires, tout le mois d'août, ainsi que certains ponts.

Renseignements : Geneviève Chemin ☎ 01.79.61.61.72

C'est la rentrée à l'Espace jeunes 11/17

70 jeunes ont fréquenté cet été l'Espace jeunes 11/17 et participé aux nombreuses activités, en respectant bien les gestes barrières. A plusieurs reprises, Mohand Ould-Slimane, adjoint au maire en charge de la jeunesse, du sport et des associations sportives est venu leur rendre visite en prenant part notamment à plusieurs veillées.



Malgré l'incertitude de la situation sanitaire, l'équipe d'animation se tient prête à accueillir les jeunes dès la rentrée pour partager de nouveaux projets. Compte tenu de l'évolution de la situation, il est recommandé de se connecter régulièrement au site de la Ville pour avoir les dernières informations.

Renseignements ☎ 01.45.12.80.15

Notez sur vos tablettes

Bourse aux projets : date limite de remise des dossiers le 13 novembre 2020.

Kit sanitaire spécial Covid 19 distribué à la journée des associations

5 SEPT.



Sous l'impulsion de Fetta Bouhedjar, Conseillère déléguée en charge des personnes en situation de handicap, de la santé, de l'intergénérationnel et de la condition des femmes, la Ville a décidé de mettre à disposition des Rungissois, des kits de protection sanitaire individuels pour lutter contre et éviter un rebond épidémique dû à la COVID 19. Ces kits contiennent deux masques grand public et un flacon de gel hydro-alcoolique de 50 ml. La première distribution aura lieu le **samedi 5 septembre** lors de la journée des associations. Chaque Rungissois de plus de 11 ans y a droit. Se munir d'un justificatif de la composition familiale et d'une pièce d'identité.

Renseignements ■ 06.13.83.68.38

Noces d'or, de diamant et de platine

14 NOV.



Le CCAS organise le **samedi 14 novembre 2020** une cérémonie pour fêter l'anniversaire des couples qui célèbrent leurs 50, 60 et 70 ans de mariage. Pour participer à cette réunion amicale, entourés de vos proches, prendre contact avec le CCAS et s'inscrire au plus tard le 14 septembre 2020.

Pièces à fournir : livret de famille et copie intégrale de l'acte de mariage.

Renseignements ■ 01.45.12.80.50

NOUVEAUX RUNGISSOIS, FAITES VOUS CONNAÎTRE !



Vous avez emménagé à Rungis entre le 1^{er} novembre 2019 et le 1^{er} septembre 2020 ; bienvenue à Rungis 2020 ! Les élus seront heureux vous rencontrer et de vous présenter Rungis lors d'une réception à la fin de l'automne. Pour cela, faites-vous connaître en vous inscrivant au Service communication de la Ville par mail service.communication@ville-rungis.fr ou encore par téléphone ■ 01.45.12.80.21.

Allocation rentrée scolaire 2020-2021

Les familles rungissoises dont les enfants sont scolarisés (de la maternelle au lycée) et ayant le quotient familial établi par la Ville dans les tranches 0 à 2 peuvent bénéficier de l'allocation rentrée scolaire.

Afin de constituer un dossier, se présenter avec les justificatifs suivants :

- pièce d'identité
- dernière notification CAF à télécharger sur le site de la CAF et à imprimer
- certificat ou attestation de scolarité pour les lycéens

• École maternelle	40 €
• École élémentaire	80 €
• Collège	140 €
• Lycée et autres	155 €



Renseignements ■ 01.45.12.80.51

Dates et modalités de retrait des bons sur www.rungis.fr.

Solidarité avec le LIBAN

Le monde entier a vibré à l'annonce du drame horrible, qui le 5 août dernier a détruit la ville de Beyrouth au Liban. Bruno Marcillaud, Maire de Rungis, a aussitôt contacté Jérôme Hajjar, libanais de naissance, aujourd'hui Conseiller municipal d'opposition et Président du Conseil des Libanais de France, ainsi que Joseph Najjar, propriétaire de la Maison Blanche à Rungis. Il leur a témoigné sa tristesse et sa compassion pour ce peuple meurtri dans sa chair et leur a fait part de la solidarité du Conseil municipal et de la ville de Rungis : une subvention exceptionnelle sera votée dès le Conseil municipal du 22 septembre pour soutenir le peuple libanais.



Par ailleurs, contrairement aux informations qui ont circulé sur les réseaux sociaux, la Région Ile-de-France n'a jamais contacté la Ville de Rungis pour participer à une collecte initiée par Valérie Péresse.



TRIBUNES DE L'OPPOSITION

RUNGIS-Agissons Ensemble

Extraits de l'intervention de Béatrice Willem lors du Conseil municipal d'installation.

Je ne peux commencer cette intervention sans vous féliciter pour votre élection, résultat d'une campagne efficace mais ni honnête ni sincère, dont les méthodes m'ont conduite à déposer un recours devant le tribunal administratif. Attendons de voir comment il statuera.

Vous voilà élus par 23 % des inscrits, ce qui n'invalide pas la légalité mais pèse sur la légitimité de cette élection. Les 6 représentants de Rungis - Agissons Ensemble seront là pour vous le rappeler, et vous demander des comptes sur la réalisation de vos promesses de campagne et le respect de vos engagements. Nous constituerons une opposition constructive, attentive et exigeante. Plusieurs d'entre nous connaissent bien les grands dossiers de notre commune, et nous serons vigilants sur leur évolution.

Je veux ici remercier la très belle équipe qui m'a accompagnée pendant cette campagne, et tous les Rungissois qui nous ont soutenus et ont cru en nous. Je veux enfin dire à notre Maire sortant, Raymond Charresson, toute ma reconnaissance pour les 19 années pendant lesquelles j'ai travaillé à ses côtés, et pour les dossiers qu'il nous a confiés. Les Rungissois lui doivent beaucoup pour tout ce qu'il a accompli.

Béatrice Willem et les élus de Rungis-Agissons ensemble
Jean-Denis Béquin, Corinne Reiter, Dominique Gasser
Anne-Sophie Mongin, Cyril Cabin

RUNGIS-AVENIR

Discours du 5 juillet 2020 lors de l'installation du conseil municipal.
Monsieur le Maire, Chers collègues, Chers Rungissois et chers amis,

Je félicite M. Bruno Marcillaud et la liste électorale « De l'ambition pour Rungis » pour son élection.

Cependant, il faut reconnaître que cette élection connaît un taux d'abstention particulièrement élevé de 44%. C'est un record pour notre ville.

Votre score de 45% avec 1035 voix ne concerne que 24% des inscrits. C'est un paramètre important qu'il ne faudra pas oublier pendant toute la durée de votre mandat.

Cette élection vous oblige dès maintenant à tenir vos promesses électorales et à appliquer votre programme. Notamment, à régler enfin nos problèmes de circulation, de sécurité, de stationnement et de défendre ce qui va encore rester vert dans la plaine de Montjean. **Les Rungissois attendent de vous des actes et la réalisation concrète de ces promesses.**

Pour ma part, les Rungissois m'ont honoré de leur confiance. Pour ma troisième élection au conseil municipal, j'entends être un élu d'une opposition constructive.

Mon CREDO sera toujours la défense de Rungis et de ses habitants. Je termine par une citation de Jacques Chirac :

« La politique, c'est l'école de la patience et de la ténacité »

Vive Rungis et vive la France !

Jérôme Hajjar - Conseiller municipal d'opposition
Tél. : 06.08.46.65.56 rungisavenir@gmail.com

Entre Ciel et Mer



Après le succès de l'orchestre confiné dont la vidéo su réunir près de 5000 spectateurs, le 1^{er} août l'Ensemble Harmonique de Rungis s'envolait pour les rivages de Corse du Sud. Au creux de la vallée d'Olmeto, l'orchestre a répété chaque jour avec un peu plus d'ardeur pour se produire en concert le 7 août sur la place du village de Sartène, et le 8 août au cœur de Pietrosella, entre les pins et la mer, avec pour décor le crépuscule qui noyait le soleil dans une mer d'azur. Ainsi, l'EHR a par deux fois mis à l'honneur la ville de Rungis, laissant le public corse charmé par la douceur et la beauté de la musique qui s'élevait au gré de la baguette de Marie Faucqueur. Et si l'été indien touchera bientôt à sa fin, l'enchantement musical n'en mourra pas pour autant, car vous pourrez de nouveau écouter **l'invitation au voyage de l'EHR le 27 septembre prochain, au square du regard à Rungis.**

Jean-Yves Rebillard nous a quittés



L'UNC (Union Nationale des anciens Combattants) de Rungis a eu la tristesse de perdre son président. **Jean-Yves Rebillard** est décédé aux termes de vingt années de combat acharné contre la maladie, le 8 août dernier. Nombreux sont ceux et celles qui ont croisé ce Rungissois au grand cœur. Arrivé à Rungis, il y a seulement cinq ans, pour se rapprocher de sa fille, il s'est investi avec un véritable sens altruiste, en de nombreuses associations : Comité des fêtes, Amicale des jardiniers, Vroumm et UNC. Soldat de France et Portendrapeau du souvenir français durant vingt-ans à Châtenay où il habitait, il fut dès son emménagement à Rungis, adhérent au sein de l'UNC. On pouvait ainsi le reconnaître, lors des différentes commémorations, heureux et fier de porter dignement les couleurs de la France. Au décès de Roger Perez (Président de l'UNC), il fut unanimement élu pour lui succéder. Au sein de cette association, il avait la passion de transmettre aux jeunes générations, l'amour de son pays et le sens de l'engagement. Ainsi avec un certain enthousiasme participait-il au devoir de mémoire dans les écoles, et avec l'UNC organisait-il différentes visites.

Le maire Bruno Marcillaud lui a rendu hommage lors de la commémoration du 24 août.

Rungis Piano-Piano Festival **DU 1^{ER} AU 3 OCT.**

La Ville de Rungis est heureuse d'annoncer la création de son premier festival dédié au répertoire pour deux pianos et quatre mains qui se tiendra du **1^{er} au 3 octobre**. La direction artistique a été confiée à un célèbre duo de piano rungissois, Ludmila Berlinskaïa et Arthur Ancelle. Cette manifestation totalement dédiée aux duos de pianos est une première en France : aucun événement de portée internationale ne s'y est jamais consacré ! Le festival a pour vocation de faire découvrir au plus grand nombre la richesse de ce répertoire. Le contexte sanitaire actuel ne permet pas de recevoir l'ensemble des artistes internationaux qui avaient programmé leur venue à Rungis pour cette 1^{ère} édition, néanmoins de belles découvertes sont au programme. Le Théâtre de Rungis accueillera le **1^{er} octobre** le duo Berlinskaïa - Ancelle avec l'Orchestre National d'Ile-de-France dirigé par Lucie Leguay, et le **3 octobre**, Baptiste Trotignon et Thomas Enhco dans un répertoire jazz. Le festival déploiera également une série d'événements gratuits, ouverts au public (dans le parc Icade le **2 octobre**, à la Méridienne et au Bar du Théâtre le **3 octobre**) et mêlant les professeurs du Conservatoire et des amateurs.



Réservation par Internet : <https://rungispianopiano-festival.com> et au Théâtre.



Le Théâtre **4 SEPT.**

Présentation de la saison 2020-2021

L'équipe du Théâtre a le plaisir de vous présenter les spectacles 20/21 le **vendredi 4 septembre** en présence des artistes qui feront la saison. La soirée commencera dès 19h sur le parvis avec le spectacle Tic Tac de L'Éolienne et sera ponctuée par des moments de cirque avec Inbal Ben Haim et les compagnies Jupon et L'Éolienne. Et pour ceux qui ne pourraient se déplacer, la soirée sera retransmise en direct sur internet !

RENDEZ-VOUS

- Le **vendredi 4 septembre** dès 19h
- Entrée libre / réservation recommandée
- ☎ 01.45.60.79.05 ✉ billetterie@theatre-rungis.fr

Le Conservatoire **5 SEPT.**

Les inscriptions

Elles sont dématérialisées et doivent être remplies au plus tard le 5 septembre. Le formulaire est disponible en téléchargement sur le site de la Ville :



- **Du 31 août au 4 septembre** : l'administration se tient à disposition pour tout renseignement par téléphone (01 45 12 80 87), mail (leconservatoire@ville-rungis.fr) ou sur rendez-vous. Horaires : 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- **Samedi 5 septembre** : Journée des associations. Le Conservatoire sera présent pour tout renseignement ou inscriptions.
- **Du 7 au 12 septembre** : prise de contact par les professeurs et permanences de rencontres (sur rendez-vous) pour les plannings des cours individuels.
- **À partir du lundi 14 septembre** : reprise des cours dans chaque discipline.

La Maison Pour Tous **5 SEPT.**

C'est la rentrée aux PARASOLS

Les Parasols vous donnent rendez-vous à la journée des Associations le samedi 5 septembre, à l'Espace du sport avec la rencontre des professeurs. Vous pourrez y découvrir les cours, ateliers, événements, et autres surprises !

Ré-inscriptions pour la saison 2020/2021

- les anciens adhérents des Parasols - Maison Pour Tous ont la priorité jusqu'au jeudi 3 septembre
- Les nouveaux adhérents pourront accéder aux inscriptions à partir du 04 septembre 2020.

On peut donc :

- S'inscrire par mail ✉ maisonpourtous@lesparasols-rungis.fr
- Poser ses questions ☎ 01.46.86.64.84.
- Rencontrer les équipes à partir du 25 Août entre 14h00 et 18h30 au secrétariat des Parasols, 1 place du Général de Gaulle - 94150 Rungis.

SPORT

Les activités du CISL reprennent

Le Centre d'Initiation Sports et Loisirs a hâte de retrouver, petits et grands pour la reprise des initiations sportives. Toutes les mesures sanitaires seront prises pour assurer le meilleur accueil. Du CP au CM2, un planning d'activités vous est proposé le mercredi et pendant les vacances scolaires. Quant aux adultes, renforcement musculaire et/ou badminton sont au programme.

Renseignements lors de la journée des associations ☎ 01.45.12.80.71

Pass'sport

La Ville de Rungis réitère la proposition du Pass'sport pour les enfants de 3 à 20 ans, pour leur permettre de pratiquer une activité, dans l'une des associations sportives de la ville. Ce dispositif est mis en place **du 1^{er} septembre au 31 octobre** et concerne les familles des quatre premières tranches du quotient familial. Il s'appliquera selon les montants suivants :

Tranche 1 : 40€ Tranche 2 : 20€ Tranche 3 : 30€ Tranche 4 : 10€

Renseignements ☎ 01.45.12.80.71